

Vous pouvez régler votre cotisation par chèque en courrier postal, remise de chèque au radio club le samedi matin ou par virement IBAN.



BULLETIN D'ADHESION **année 2025**



Radio club vendéen 117 rue St André d'Ornay 85000 LA ROCHE sur YON

Prénom :

Nom :

Indicatif (le cas échéant):

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Mail :

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre du Radio Club vendéen – F6KUF- ou renouveler mon adhésion pour l'année 2025.

Le montant de la cotisation de base est de **25€**, (**plus** si affinités...) payable par **chèque à l'ordre du Radio Club Vendéen**, à envoyer **par courrier postal** au trésorier du Radio Club vendéen **ou** par **virement IBAN** :

Envoyez votre chèque accompagné de votre bulletin d'adhésion à

**Bruno POCHON F4 FHW
4 rue NATIONALE
85450 CHAILLE-les-MARAIS**

Ou par virement bancaire vers le compte :

RADIO-CLUB VENDEEN IBAN : FR76 1551 9390 6500 0211 6550 179

Pensez à préciser vos coordonnées dans le virement.

N.B : Pour une **toute première adhésion** il sera proposé un ½ tarif à partir du 1^{er} septembre de l'année en cours.

Les adhérents mineurs bénéficient d'un ½ tarif.